

**Association des Commerçants et Artisans de Clisson**

38 rue des Halles  
44190 CLISSON  
06 43 15 72 45  
[acaclisson@gmail.com](mailto:acaclisson@gmail.com)

Janvier 2021,

**APPEL À COTISATION 2021**

Comme le mentionnent nos statuts, la participation aux activités proposées par notre association ne peut avoir lieu qu'en contrepartie du paiement d'une cotisation annuelle.

L'ACAC a le plaisir de vous proposer d'adhérer pour une durée d'un an ; **la cotisation annuelle reste inchangée depuis 10 ans.**

Nous sommes conscients que cette année fut particulièrement difficile pour nous tous. C'est pour cela que nous pouvons vous proposer le règlement de la cotisation annuelle échelonné en 3 fois :

**1/ Règlement de la cotisation en 1 fois**, par chèque bancaire ou par virement (IBAN et BIC ci-dessous) : **150€ HT soit, 180€ TTC** (150€ HT pour les commerces non soumis à la TVA).

**2/ Règlement de la cotisation en 3 fois**, par chèques bancaires (**date identique sur les 3 chèques**) en précisant au dos de chaque chèque la date à laquelle vous souhaitez qu'il soit débité : **50€ HT soit, 60€ TTC** (50€ HT pour les commerces non soumis à la TVA).

De plus, merci de joindre la fiche d'identité remplie (ci-dessous).

Votre adhésion est importante pour garder une dynamique dans notre ville ; 120 adhérents en 2020. Nous comptons sur votre participation active pour 2021 !!

Le bureau de l'ACAC

**FICHE D'IDENTITE ADHERENT ACAC à remplir et à nous retourner :**

Nom de l'entreprise : .....  
Adresse : .....  
.....  
Régime : ..... Responsable : .....  
Téléphone : ..... Mobile : .....  
E-mail : .....  
Activités : ..... Nb salariés : .....  
Heures et jours ouverture : .....  
Date de création : .....

Coordonnées bancaire pour virement : <b>SOCIETE GENERALE CLISSON</b> IBAN: FR76 3000 3009 2500 0500 3308 639 BIC: SOGEFRPP
---